DIRECTION
DE LA SANTÉ

# Annexe 2 - **Pathologies chroniques à risque de complications (grippe saisonnière et Covid-19)**

La vaccination est recommandée chez les personnes atteintes des pathologies suivantes, y compris les enfants à partir de l'âge de 6 mois.

## Affections respiratoires

- Insuffisances respiratoires chroniques obstructives ou restrictives quelle que soit la cause, y compris les maladies neuromusculaires à risque de décompensation respiratoire, les malformations des voies aériennes supérieures et inférieures, les malformations pulmonaires ou les malformations de la cage thoracique

- Dysplasies broncho-pulmonaires

- Mucoviscidose

## Affections cardiaques

- Cardiopathies congénitales cyanogènes ou avec une HTAP et/ou une insuffisance cardiaque

- Insuffisances cardiaques graves

- Valvulopathies graves

- Troubles du rythme graves justifiant un traitement au long cours

- Maladies des coronaires

## Affections neurologiques

- Antécédents d'accident vasculaire cérébral

- Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie, poliomyélite, myasthénie, maladie de Charcot)

- Paraplégies et tétraplégies avec atteinte diaphragmatique

## Affections rénales

- Néphropathies chroniques graves

- Syndromes néphrotiques

## Hémoglobinopathies

- Drépanocytoses homozygotes et doubles hétérozygotes S/C, thalasso- drépanocytoses

## Diabète

- Diabètes de type 1 et de type 2

## Affections hépatiques

- Maladie hépatique chronique avec ou sans cirrhose

## Déficits immunitaires

- Déficits immunitaires primitifs ou acquis (pathologies oncologiques et hématologiques, transplantation d'organe et de cellules souches hématopoïétiques, déficits immunitaires héréditaires, maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur) excepté les personnes qui reçoivent un traitement régulier par immunoglobulines ; personnes infectées par le VIH quels que soient leur âge et leur statut immunovirologique

Sources : vaccination-info-service.fr, Haute Autorité de Santé